



Wallonie

Commune de Houffalize

URBANISME

AVIS D'ANNONCE DE PROJET

Le collège communal fait savoir qu'en vertu du Code du Développement Territorial il est saisi d'une demande de :

Permis d'urbanisme

Le demandeur est **M. Ivo HOLEMANS** domicilié à Tanghoflaan, 15 – 2550 KONTICH.

Le terrain concerné est situé à Filly - Nadrin et cadastré Div. IV, Sect. E, n° 375C.

Le projet consiste en **la construction d'une habitation unifamiliale** et présente les caractéristiques suivantes ; Ecarts au Guide Communal d'Urbanisme – U.U. 4 au point de vue de :

- Modification du terrain naturel en façade avant ;
- Construction d'un mur de soutènement en dehors de l'emprise de construction ;
- Distance entre la façade arrière et la limite parcellaire inférieure à 15 m ;
- La surface de l'ensemble des baies en façade latérale gauche est supérieure à 1/4 de l'élévation ;
- Réalisation d'une baie d'allure horizontale en façade latérale droite ;
- Réalisation de percements de famille formelle différents de ceux de l'architecture rurale traditionnelle ;
- Ton gris foncé pour un enduit ;
- Utilisation d'un crépi en combinaison avec le parement bois ;
- Utilisation du zinc en toiture.

Le dossier peut être consulté les jours ouvrables de 8h30 à 16h30 à l'adresse suivante : Administration Communale de Houffalize, rue de Schaerbeek n° 1 à 6660 HOUFFALIZE

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès du service urbanisme, téléphone : 061/28.00.56, dont le bureau se trouve à : rue de Schaerbeek n° 1 à 6660 HOUFFALIZE

Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du 02.12.2021 au 16.12.2021 au collège communal :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Administration Communale de Houffalize, rue de Schaerbeek n° 1 à 6660 HOUFFALIZE.

Affichage le 25.11.2021